

La police traque les 'yes cards' , fausses cartes bancaires

La semaine dernière, dans le cadre d'une enquête de l'Office central de lutte contre la criminalité liée aux technologies de l'information et de la communication (OCLCTIC), 18 internautes ont été interpellés dans la France entière. Ils sont soupçonnés d'avoir participé à des forums de discussion sur Internet permettant de s'échanger les secrets de fabrication de fausses cartes à puce bancaires, les fameuses

« *yes cards* ». Elles sont ainsi surnommées car elles répondent toujours « *oui, code correct* », peu importe le code à quatre chiffres saisi. Cette escroquerie ne date pas d'hier. Mais elle semble avoir le vent en poupe ces derniers temps. En effet, ce lundi 22 novembre, Le Parisien révèle que deux personnes viennent d'être condamnées en fin de semaine dernière à trois mois de prison ferme pour avoir acheté à l'aide d'une « *yes card* » des recharges pour téléphones portables auprès de nombreux buralistes de la région parisienne, recharges qu'ils revendaient par la suite. **L'affaire Humpich** Il y a cinq ans, l'affaire Serge Humpich avait fait grand bruit. A l'époque, cet informaticien avait mis à mal pour la première fois la réputation d'infailibilité du système en fabriquant une fausse carte bancaire. Il avait ensuite voulu monnayer sa découverte auprès du GIE Carte Bancaire – consortium inter-bancaire, qui régit l'utilisation des cartes bancaires en France ; or, ce dernier avait poursuivi l'apprenti pirate en justice. Les tribunaux l'ont condamné bien qu'il n'ait pas effectué d'achats personnels avec sa fausse carte. Mais depuis les premiers pas de ce précurseur, la « *yes card* » a fait bien des émules et aujourd'hui des logiciels gratuits permettent de fabriquer ses propres « *yes card* » et circulent à l'envi sur la Toile. **'White card' et technique bulgare** A l'étranger, où l'usage de la puce n'est pas aussi répandu, d'autres méthodes existent. Ainsi, la « *white card* » est une arnaque qui consiste à recopier la bande magnétique d'une carte bancaire. La technique dite « *bulgare* » en est une variante: elle permet de filmer à l'aide d'une caméra miniature un utilisateur en train de taper son code, tandis que l'on se procure par ailleurs la signature de la bande magnétique. Des retraits peuvent ainsi être effectués sur des terminaux de paiement qui ne lisent pas la puce, ce qui est le cas dans la plupart des pays étrangers. Les banques qui n'apprécient pas que l'on ose mettre en doute leur infailibilité promettent que cette fois-ci, avec le nouveau standard international EMV pour cartes bancaires, on ne les y reprendra plus!